
SESSION : Le domicile, nouvelle frontière de l'institution ? les conditions de possibilité du choix pour les personnes accompagnées. Handicap, grand âge et santé mentale

Delphine Moreau*¹, Marcos Azevedo*², Louis Braverman*³, Noémie Rapegno*⁴, and Cécile Rosenfelder*⁵

¹Univ Rennes, EHESP, CNRS, ARENES – UMR 6051 (EHESP, ARENES – UMR 6051) – École des Hautes Études en Santé Publique [EHESP] – 15, avenue du Professeur-Léon-Bernard • CS 74312 • 35043 Rennes Cedex, France

²Ehess – CERMES, CNRS – France

³Laboratoire d'Économie et de Gestion des Organisations de Santé (Legos) – Université Paris-Dauphine – "Université Paris-Dauphine Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 PARIS Cedex 16 ", France

⁴EHESP-ARENES – École des Hautes Études en Santé Publique [EHESP] – France

⁵École des Hautes Études en Santé Publique [EHESP] – École des Hautes Études en Santé Publique [EHESP] – 15, avenue du Pr. Léon Bernard - 35043 Rennes Cedex, France

Résumé

Domicile et institution sont souvent pensés en opposition, notamment lorsqu'on s'intéresse à la désinstitutionnalisation et à la participation sociale des personnes handicapées. Considéré comme une " alternative " voire comme l'envers de l'institution, le domicile occupe une place importante au sein des reconfigurations du *care*, que celui-ci soit pensé et organisé à partir des enjeux du handicap, de la santé mentale ou du vieillissement. À l'heure où des entités publiques comme la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) préfigurent un " virage domiciliaire " des politiques sociales et de santé, comment se recomposent les frontières entre le domicile et l'institution ? Dans quelle mesure ce " virage domiciliaire " correspond-il à une désinstitutionnalisation des pratiques de soin et d'accompagnement, à la persistance de " prises institutionnelles " ou à la transformation de celles-ci ? Du côté des personnes soignées/accompagnées à domicile, quelle réception font-elles des pratiques d'accompagnement à domicile et quelle est leur agentivité à leur égard ?

Cette session propose d'explorer ces enjeux à partir des résultats de quatre enquêtes portant sur différents dispositifs d'accès, de maintien et d'accompagnement à domicile de personnes en situation de handicap, vivant avec un trouble psychique, ou âgées dépendantes. De manière transversale, nous nous intéressons aux choix résidentiels et à l'expérience de l'habiter de personnes accompagnées à domicile selon des dispositifs divers : habitats " alternatifs " simples ou en colocation avec des services à domiciles, appartements associatifs, dispositifs d'accompagnement renforcés dans des EHPAD " hors les murs ", logements en sous-location avec accompagnement par une équipe pluriprofessionnelle... Malgré leurs différences, ces dispositifs ont en commun de se présenter comme permettant l'inclusion, la (ré)insertion, l'accès

*Intervenant

au " droit commun " ou la citoyenneté. Il s'agira d'interroger les ressorts du choix dont disposent ou non les personnes entrées dans ces dispositifs : choix du mode d'accompagnement, choix du logement et possibilité d'appropriation de celui-ci, maîtrise de l'espace-temps au quotidien et possibilité effective de participation à la vie sociale. Ces différentes dimensions du choix seront considérées non seulement du point de vue des trajectoires sociales des personnes mais aussi de la présence ou de l'absence d'autres formes de support, soutien ou aide (famille, protection sociale, institutions de santé) à différents moments de leur vie. Les dispositifs d'accompagnement seront ainsi analysés au regard non seulement de la place qui y est donnée au choix des personnes, qu'elle soit laissée, déniée, reconquise ou négociée, face à des formes de persistances institutionnelles plus ou moins contraignantes ou intrusives, mais aussi d'envisager la manière dont ces dispositifs et le domicile lui-même favorisent ou non l'inclusion. L'objectif de notre session est donc moins de pointer les différences inconciliables entre l'institution et le domicile (lui aussi une institution ?) que de déceler les formes d'agencement qui peuvent exister entre ces différentes configurations de l'expérience sociale du besoin d'aide.

Langue retenue pour la session : Français.